Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 022-212201842-20251223-2025_12_8-DE

CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLÉMY

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de SAINT-BRIEUC
Canton de PLAINTEL

Séance du 11 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le onze décembre à 19 heures, le conseil municipal de la commune de PLÉMY, régulièrement convoqué le quatre décembre deux mil vingt-cinq, s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Michel RICHARD, Maire.

Étaient présents :

CADIN Laurent
FRANÇAIS Nadège
FRÉVILLE Jean-François
HUET Solvec
JÉHAN Jean-Pierre
LATIMIER Daniel
LEFFONDRÉ Isabelle
LENORMAND Ludovic
LE MERCIER Pierrick
MOISAN Catherine
OLIVIERO Nathalie
RAULT Thérèse

Absente non excusée : HAMON Sophie

Absents excusés : CHAPRON Frédéric (donne pouvoir à LENORMAND Ludovic), MARTIN Fabrice (Donne pouvoir à RICHARD Michel), LE GLATIN Dominique (donne pouvoir à MOISAN Catherine), DREZEN-LAURGEAU Marielle (Donne pouvoir à FRÉVILLE Jean-François)

Nombre de membres en exercice : 18 **Nombre présents :** 13

Secrétaire : Nadège FRANÇAIS

2025-12-8 : CONSULTATION DE BUREAUX D'ETUDES POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DU PROJET DE LOTISSEMENT

1.1 – MARCHES PUBLICS

Le Maire informe l'assemblée que l'ensemble des terrains étant acquis pour la réalisation du futur lotissement, il conviendrait à présent de désigner un bureau d'études pour les missions suivantes :

- réalisation des esquisses
- établissement du permis d'aménager
- maîtrise d'œuvre pour la viabilisation du lotissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à consulter des bureaux d'études.

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits,
Le Maire,

MAIRIE DE PLÉMY (Côtes-d'Armor) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Certifié exécutoire par le Maire
compte de la réception
en Préfecture le 18 décembre 2025
et de la publication le 18 décembre 2025
Le Maire,

MAIRIE DE PLÉMY (Côtes-d'Armor) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE